



- 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**
  - 1.1. Les caractéristiques générales de la délégation de service public**
    - 1.1.1. Objet et étendue de la délégation
    - 1.1.2. Autorité délégante
    - 1.1.3. Déléataire
    - 1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants
    - 1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat
  - 1.2. Les caractéristiques intrinsèques du service**
    - 1.2.1. Les services fournis
    - 1.2.2. Les installations
    - 1.2.3. Le partage des charges entre le déléataire et le délégant
- 2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER**
  - 2.1. Compte de résultat**
  - 2.2. Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations**
    - 2.2.1. Etat de variation du patrimoine
    - 2.2.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué
    - 2.2.3. Programme contractuel d'investissements
    - 2.2.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année
    - 2.2.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise
  - 2.3. Engagements financiers**
    - 2.3.1. Les engagements à incidences financières en matière de personnels
    - 2.3.2. Les engagements à incidences en matière de personnels
- 3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE**
  - 3.1. Analyse des cases vendues**
- 4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE**
  - 4.1. Le compte rendu technique**
    - 4.1.1. Les horaires d'ouverture
    - 4.1.2. Les moyens en personnel
  - 4.2. Le compte rendu financier**
    - 4.2.1. Les tarifs
    - 4.2.2. La révision des tarifs

**1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC****1.1. LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC****1.1.1. Objet et étendue de la délégation**

La délégation de service public a pour objet l'aménagement et l'exploitation du site cinéraire de la ville de Saint-Dié des Vosges. Cela comprend :

- la réalisation du site cinéraire,
- l'exploitation du site,
- la gestion administrative des emplacements cinéraires.

**1.1.2. Autorité délégante**

Ville de Saint-Dié des Vosges (88).

**1.1.3. Déléгатaire**

OGF

Société anonyme au capital de 40.904.385 €

RCS Paris B 542 076 799

Siège social : 31, rue de Cambrai – 75019 Paris

Habilitation n°12-75-001

**1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants**

Président-directeur général : M. Philippe LEROUGE

Directeur délégué : M. Philippe BARNOLE

Directeur de secteur opérationnel : M. Jérôme GUERIN

**1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat**

La durée du contrat est de 25 ans à compter du 10 mai 1995. Le contrat prendra fin le 9 mai 2020.

**1.2. LES CARACTÉRISTIQUES INTRINSÈQUES DU SERVICE****1.2.1. Les services fournis**

Le délégataire assure le service de l'ouverture et de la fermeture des emplacements cinéraires dans le site, situé dans le cimetière Rive Gauche du quartier de Foucharupt.

Il assure également les opérations de dispersion des cendres au Jardin du Souvenir, ainsi que les opérations de dépôt et de transfert de cendres dans le site cinéraire.

**1.2.2. Les installations**

Les équipements sont composés de :

- modules de columbariums « SYCOMORE » réalisés en granit Rose de la Clarté.
- une stèle modèle « ROCHER » pour matérialiser le Jardin du Souvenir.

1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

La ville de Saint-Dié des Vosges a mis à disposition du délégataire les terrains nécessaires à la création du site cinéraire

Le délégataire assure à ses frais les missions qui lui ont été confiées. Il est chargé de l'entretien des équipements cinéraires.

**2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER****2.1. COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 1er janvier au 31 décembre :

	2014	2015
<b>Nombre de cases de columbariums vendues :</b>	6	4
<b>Mise en place de l'urne :</b>		3

	2014	% du C.A.	2015	% du C.A.
<b>1. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>EUROS</b>		<b>EUROS</b>	
Chiffre d'affaires droits d'occupation	3 639		2 426	
Chiffre d'affaires droits d'accès	135		203	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>3 774</b>		<b>2 629</b>	
<b>2. CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Autres achats et charges externes</b>				
Fournitures administratives	110	2,32%	112	2,37%
Assurance	55	1,16%	56	1,18%
Frais postaux et Telecom	8	0,17%	5	0,11%
<b>Sous-total</b>	<b>173</b>	<b>3,65%</b>	<b>173</b>	<b>3,65%</b>
<b>Charges de personnel</b>				
Personnel (charges administratives)	175	3,70%	110	2,32%
Personnel pour les ouvertures de cases	71	1,50%	47	0,99%
Charges sociales	362	7,65%	231	4,88%
<b>Sous-total</b>	<b>608</b>	<b>12,84%</b>	<b>388</b>	<b>8,20%</b>
<b>Frais d'administration générale</b>	<b>291</b>	<b>7,71%</b>	<b>202</b>	<b>7,68%</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>				
Amortissements techniques	1 772	46,95%	3 642	138,53%
<b>Sous-total</b>	<b>1 772</b>	<b>46,95%</b>	<b>1 532</b>	<b>138,53%</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 844</b>	<b>71,16%</b>	<b>2 295</b>	<b>158,06%</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IS</b>	<b>930</b>	<b>24,64%</b>	<b>334</b>	<b>12,71%</b>
<b>Impôt société</b>	<b>353</b>	<b>9,35%</b>	<b>115</b>	<b>4,38%</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>577</b>	<b>15,29%</b>	<b>219</b>	<b>8,33%</b>

**Commentaires sur le compte d'exploitation****Chiffre d'affaires du compte d'exploitation :**

Le chiffre d'affaires 2015 s'élève à 2 629€ pour 4 cases de columbarium vendues (dont 1 case qui a été reprise par un nouveau concessionnaire, 1 acquisition et 2 renouvellements de concessions).

Le chiffre d'affaires 2014 s'élève à 3 639€ pour 6 cases de columbarium vendues (dont 2 cases qui ont été reprises par un nouveau concessionnaire et 4 renouvellements de concessions).

**Charges du compte d'exploitation :****Fournitures administratives :**

Ce poste est évalué forfaitairement à 104€ en 2015 (papier, photos...). Ce montant est inflaté à 2% depuis 2010.

**Assurances :**

La prime d'assurance responsabilité civile est estimée à 56€ en 2015. Ce montant est inflaté à 2% depuis 2010.

**Frais postaux et télécom :**

Estimés à 2 timbres par opération, soit 0,68 € le timbre pour une lettre économique.

**Salaires et charges :**

Les salaires sont décomposés entre le temps passé pour les charges administratives (2 heures par dossier) et le temps passé par les marbriers pour les ouvertures de cases (1 heure par opération). Les coûts salariaux sont inflatés de 2% entre 2014 et 2015.

**Frais d'administration générale :**

Ils recouvrent l'assistance administrative assurée par les différents services d'OGF en matière d'encadrement, de comptabilité, finance, ressources humaines, qualité, gestion des achats, juridique, direction des travaux, direction des collectivités... Ils sont égaux à 7,7 % des produits d'exploitation pour 2015.

**Dotations aux amortissements :**

Les cases de columbariums sont amorties sur une durée de 8 ans. Les montants indiqués correspondent aux dotations annuelles.

**Impôt sur les sociétés :**

Le compte d'exploitation indique à titre d'information l'incidence de l'impôt sur les sociétés calculé au taux de 38%.

## **2.2. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS**

### **2.2.1. État de variation de patrimoine**

Il y a eu une pose d'un columbarium de 9 emplacements le 27 mai 2015.

Toutefois, il convient de préciser que l'investissement pour la pose du columbarium n'a pas été comptabilisé.

Cet investissement apparaîtra sur l'exercice 2016 pour régularisation.

### **2.2.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué**

Le site cinéraire comprend 15 modules de columbarium totalisant 111 cases. A fin 2015, il reste 8 emplacements disponibles.

### **2.2.3. Programme contractuel d'investissements**

Les cases de columbarium sont implantées par tranches au fur et à mesure des besoins.

### **2.2.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année**

En 2015, il n'y a pas eu d'autres dépenses de renouvellement.

### **2.2.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise**

Les cases de columbarium du site cinéraire constituent des biens de retour.

## **2.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS**

### **2.3.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité**

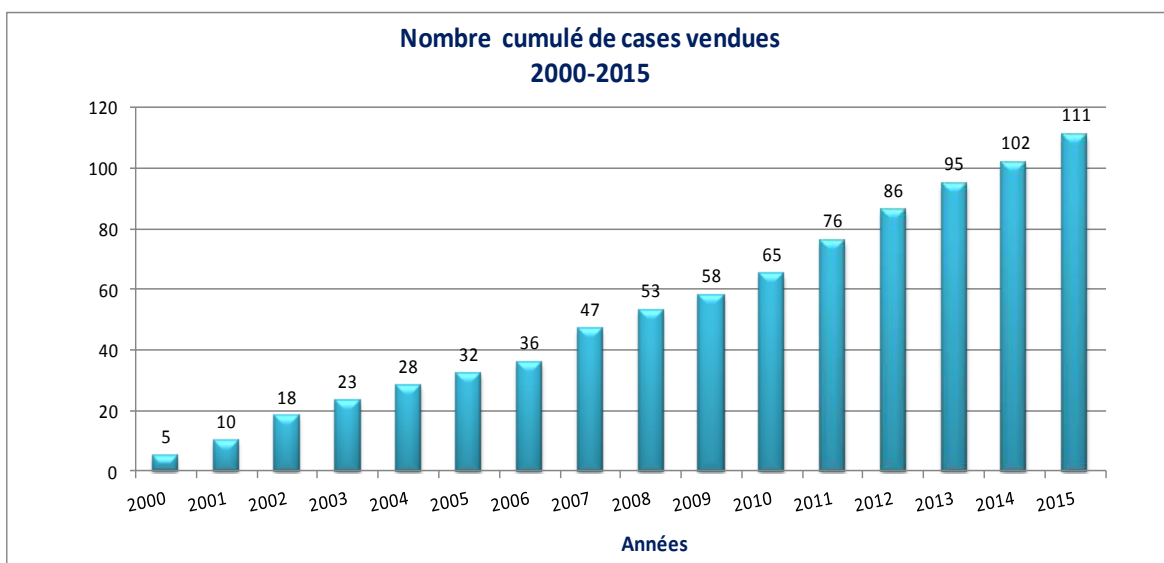
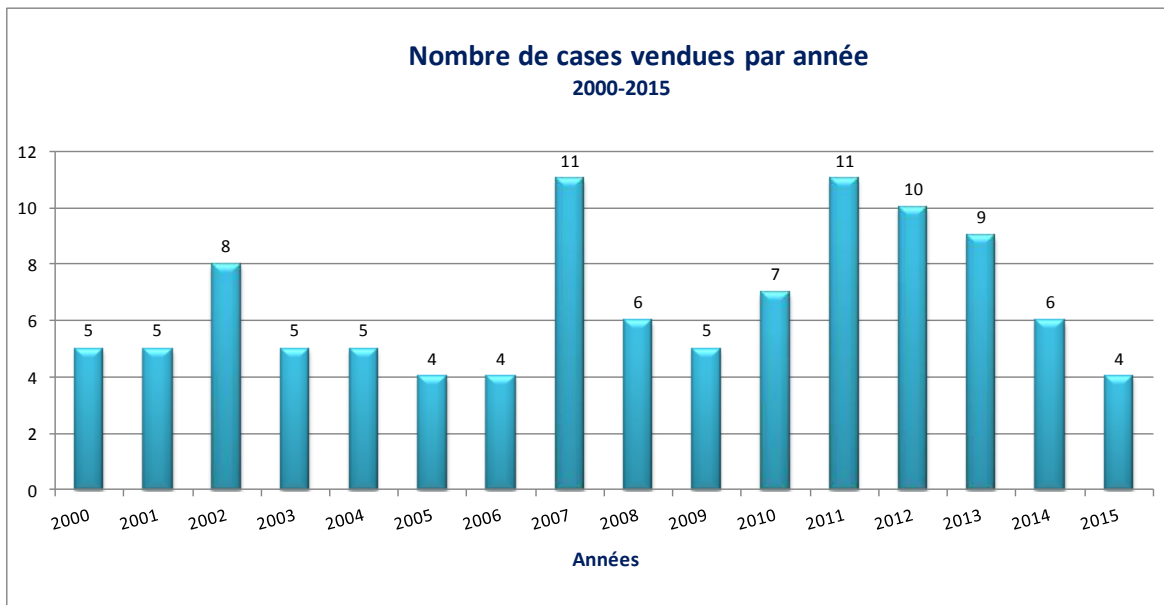
Tous les biens acquis par le délégataire dans le cadre du contrat de délégation ayant été autofinancés, il n'y a ni emprunt ni engagement de crédit bail.

### **2.3.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels**

Le délégataire comptabilise ses engagements sociaux : indemnités de fin de carrière, frais médicaux des salariés retraités et médailles du travail.

**3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE**

**3.1. ANALYSE DES CASES VENDUES**





**4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE****4.1. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE**

## 4.1.1. Les horaires d'ouverture

Le site cinéraire qui est situé dans le cimetière Rive Gauche du quartier de Foucharupt, suit les mêmes horaires que ceux du cimetière.

## 4.1.2. Les moyens en personnel

Une personne concourt à l'exploitation, du site. Selon les besoins, il est fait appel aux marbriers de l'entreprise notamment pour la pose des columbariums et pour les ouvertures et fermetures de cases.

**4.2. LE COMPTE RENDU FINANCIER**

## 4.2.1. Les tarifs

Les tarifs pratiqués :

- Droit d'occupation : 727,86€ TTC pour une durée de 15 ans
- Droit d'accès (ouverture de case) : 81,14€ TTC